

# L'ÉVILLON



Imprimé par la F.O.L.J. / Mars 1987 / N°5 Numéro tiré en 700 exemplaires

PARUTION TRIMESTRIELLE

**PRIX: 10F**

**LE JOURNAL DE LA BRESSE COMTOISE**

A tous les Bressans et les non Bressans,

Une année déjà bien entamée et un cinquième numéro proposé.

Supposant que ce journal n'a qu'une prétention: Le réveil d'appartenir à une entité, nous pouvons noter que si les résultats déjà atteints ( 250 abonnés) ne sont pas encore satisfaisants, néanmoins presque 600 exemplaires sont vendus, ce qui tout de même constitue un encouragement.

Réabonnez-vous ! faites connaître VOTRE journal ! nous vous en remercions.

Il nous a semblé plus que nécessaire de dresser un bilan des nombreuses heures passées où vous vous êtes réunis en commissions, groupes de travail.

Si certains ne savent pas encore tout cela, nous espérons ainsi combler ce vide...

Bien des espoirs sont nés, un travail positif a été accompli, des réalisations ont vu le jour, d'autres encore sont déjà des promesses pour l'avenir de notre région qui, coûte que coûte doit se réveiller.

Certaines rubriques n'apparaîtront pas dans ce numéro puisqu'il s'intitule " spécial association ".

Plus que jamais avec la nouvelle constitution de l'association "LA BRESSE VEUT VIVRE" nous devons oublier nos différends et oeuvrer dans un but commun: celui de soutenir des actions novatrices afin que notre région renaisse .

PASCAL FOUGERE.

JOURNAL L'EVILLON  
ASSOCIATION LA BRESSE VEUT VIVRE

MAIRIE DE LA CHASSAGNE  
39230 SELLIERES  
permanence : Mardi, et jeudi Matin  
Tél : 84.48.65.41.

Directeur de la publication :  
Pascal FOUGERE

Rédacteur en chef :  
Marc BIELLE

COMITE DE REDACTION :

A.COLMAGNE, M.F .BUCHET, P.PERRIN  
N.PEDERZOLI, C.PERRON, J.P SIMONIN

et tous les habitants  
de la Bresse Comtoise.

Commission paritaire N° 68303



### SOMMAIRE

Editorial	p: 2
Bienvenue à l'animatrice	p: 2
Le rural qui est tu ?	p: 3
JENEDINAMIX	p: 4
F.D.S.E.A	p: 5
Via l' printemps	p: 5
O.P.A.H	p:6.7.8
Femmes au volant	p: 9
Projet tourisme	p:11à14
Des japonais en Bresse ?	p: 15
Le groupe famille	p: 16
Le groupe Enfance-Ecole	p: 17
Ce n'est plus qu'un rêve	p: 17
L' école rurale doit vivre	p: 18
Sortie de ski à Cerniebaud	p: 18
Parents : Qui êtes vous ?	p: 19
Vigilance	p: 19
Le groupe personnes Agées	p:20à22
Les performances de Sellieres	p:22à23
Un peu d'Histoire	p:23à25
Calendrier lunaire	p: 26
Mots croisés	p: 27
Infos flash	p: 27

### BIENVENUE !

On en parlait bien un peu de temps en temps, mais peut-être n'y croyait-on plus tellement. C'était un peu comme l' Arlésienne ! Et pourtant l'Agent technique de développement est nommé.

L'association la Bresse Veut vivre lui souhaitait la Bienvenue au mois de Février.

En effet, Melle Florence GANDAIS s'est mise au diapason bressan. Originaire de la région bordelaise, cette jeune femme de 25 ans a obtenu son diplôme d'Ingénieur Agronome à l'école de Grignon à Paris. Spécialiste des Chartes et Contrats de Pays, Florence GANDAIS a suivi des stages en application informatique, et c'est dans une coopérative céréalière de Brie qu'elle s'initia aux études techniques.

Gageons que Bressanes et Bressans saurons réserver le meilleur accueil à Florence GANDAIS à qui nous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de joie à la découverte de cette Bresse Comtoise si riche en devenir.

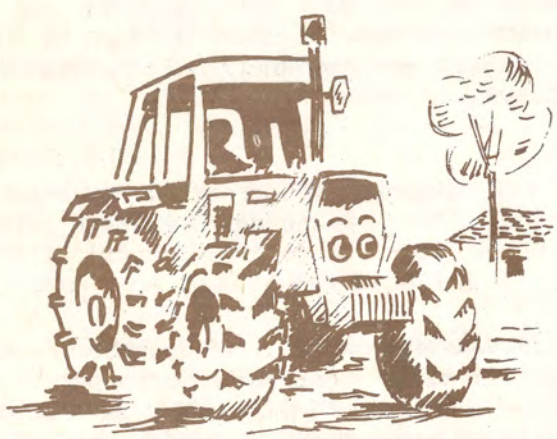
Nous rappelons que toutes les personnes désireuses de prendre contact avec Florence GANDAIS peuvent le faire aux jours et heures de permanence de l'association le mardi et jeudi à la Mairie de La Chassagne.



« Fenne de Gasse Contois »

**Côtes du Jura**  
**GRAND**  
**Frères**  
 PROPRIETAIRES RECOLTANTS  
 PASSENAIS 39230 SELLIERES  
 ☎ 84 85 28 88

**PAGE AGRICOLE**



**LE RURAL : QUI ES-TU ?**

Lorsque des citadins et en particulier les représentants de cette élite incontestée qu'est la classe politico-administrative parisienne, s'interrogent sur l'identité rurale ou sur les identités locales, ils prennent un air grave et d'un ton pénétré, traduisant la profondeur de leur pensée, ils énoncent leurs fantasmes : "La crise d'identité du monde rural est une des conséquences du développement technologique et économique du monde moderne. D'une vie réglée par les saisons, le rural est passé à un rythme de vie productiviste, de type industriel amorçant ainsi la fin de sa maîtrise sur son temps et sur son cadre de vie."

Ce discours confond identité et archaïsme technico-économique, tradition et immobilisme. Il ignore que le tracteur est un élément indispensable de la culture rurale d'aujourd'hui de même que la voiture et le congélateur et bientôt l'ordinateur. Il ignore aussi que tradition est évolution ; que les semailles et les récoltes se font toujours selon les saisons ; que la vie rurale est toujours rythmée par les travaux saisonniers, leurs pointes et leurs creux, la longueur des jours, la pluie et le soleil, le gel et la sécheresse, le temps des vélages, etc...

Pour beaucoup de ruraux (et pas seulement les agriculteurs) l'été est en outre "la saison des Parisiens" qui n'ont jamais vu la campagne en hiver, ne l'ont jamais vue changer de robe avec la croissance des végétaux, la floraison des vergers, le mûrissement des colzas, des blés, des foin, des vignes. Ils ignorent donc que ces perceptions sans cesse renouvelées font partie intégrante, aujourd'hui comme toujours des cultures rurales.

Autre discours entendu "Le monde rural a perdu son langage, n'a plus d'histoire, n'a plus qu'un folklore...".

Le monde rural est-il devenu muet et sommes-nous devenus sourds. Ou encore le rural, saturé de paroles urbaines et las des incompréhensions qui l'entourent, réserve-t-il sa parole à ceux qui sauront l'entendre ?

Jean Paul SIMONIN  
 d'après les "journées de réflexion sur le monde rural" de Frontenaud

**PLATRIER-PEINTRE**  
**G. LACAILLE**  
**GATEY** \*  
 39120 CHAUSSIN  
 TEL 84 81 73 41  
 TOUS TRAVAUX  
 DE FINITION



**JENEDINAMIX (1)**

L'agriculteur modèle a bien des ennuis. D'abord, Tradissionalix, son voisin âgé sans successeur, refuse de lui céder ses terres. Ce vieux plouc mourra bien un jour, mais hélas, s'il n'a pas de successeur il a des héritiers.

Sindicatunix, son oncle, agriculteur bien assis, maire de la commune, notable multiresponsable, refuse de lui laisser la moindre bribe de son pouvoir durement conquis. Dès qu'une parcelle de terre est offerte à la vente, Sindicatunix met la main dessus et paie comptant.

Mais ce n'est pas tout : sa charmante épouse Bélusine a le culot de s'intéresser à cet incapable de Barbusimpatix, qui pue la chèvre, et qui devra forcément décamper un jour parce que primo, son exploitation n'est pas viable, secondo il n'est pas du pays.

Jenedinamix est éleveur de sangliers. Son exploitation est spécialisée, moderne, intégrée, rationnelle, productive. Il est un bon éleveur, courageux, compétent, et un bon gestionnaire. Pourtant lorsque Bélusine fait les comptes elle s'aperçoit que les recettes permettent de rémunérer le capital, mais pas le travail. Le ménage a tout juste de quoi vivre. Bélusine sera-t-elle obligée de reprendre son emploi de programmatrice à la petite ville proche ? Jenedinamix redoute par-dessus tout cette éventualité. Inquiet, il va voir Tecnicoeconomix, le druide du Développement, pour lui demander conseil.

Tecnicoeconomix hoche la tête : "ton orientation n'a plus d'avenir", énonçait-il. - "Mais c'est toi qui me l'a conseillée il y a trois ans !" - "Certes, il y a trois ans j'avais raison de le faire, mais aujourd'hui ce n'est plus pareil. Le marché est envahi par les sangliers produits par la concurrence déloyale d'une peuplade qui vit au Nord de chez les Belges : les Garogorex, ils sont plus forts que nous" - "Mais moi j'en ai encore pour 12 ans à payer mes investissements !" - "Mon pauvre ami, je ne peux rien pour toi, je n'ai plus de potion magique !".

Furieux, Jenedinamix va voir Petigenix, le chercheur. Celui-ci lui conseille d'élever des sangliers chinois : "ils sont robustes, prolifiques, ils mangent n'importe quoi ! Evidemment, l'ennui c'est qu'ils sont invendables. Mais tant pis, il faut aller de l'avant ! Perplexe, notre ami se rend chez Alternatix, le chercheur "nouvelle vague". Celui-ci lui conseille de produire du biogaz, de construire une serre solaire, d'y mettre du compost de broussailles et d'y faire pousser des fraises en toutes saisons, de garder les poils des sangliers pour en faire des brosses et mille autres idées surprenantes. Jenedinamix lui claque la porte au nez : tout cela c'est bon pour Barbusimpatix !

De retour chez lui, une mauvaise nouvelle l'attend. Elle vient de Dégoudurix, l'agent du Crédit Agricole, qui lui annonce que s'il reste en découvert, on va le mettre en faillite. (2)

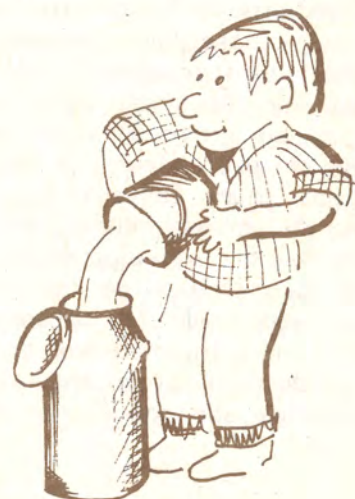
Alors Jenedinamix voit rouge. Il court au camp romain tout proche et envoie Barbiturix, le centurion, saluer les hirondelles. Il n'a plus qu'une envie : la bagarre. Il se renseigne sur le calendrier national des attaques de camps romains. Mais le soir, dans ses insomnies, une profonde tristesse le mine : tout le monde le cite en exemple, mais personne ne l'aime...

J.P. SIMONIN

d'après "les journées de réflexion sur le monde rural" de Frontenard

(1) Avertissement : le caractère allusif de certains sobriquets échappera peut-être au lecteur non averti de l'actualité agricole et rurale.

(2) N.D.L.R. La faillite n'est pas encore reconnue légalement en agriculture, malgré la demande des professionnels !



# F.D.S.E.A

Allocution de Mr Michel Bonnin, rapporteur de la Commission lait à la F.D.S.E.A. à Monsieur Michel Ledru. Président de la F.N.P.L. et secrétaire général adjoint à la F.D.S.E.A.

(F.N.P.L. : Fédération Nationale des Producteurs de Lait)

Monsieur le Président,

Notre département à vocation laitière et artisanale se fait un plaisir de vous accueillir.

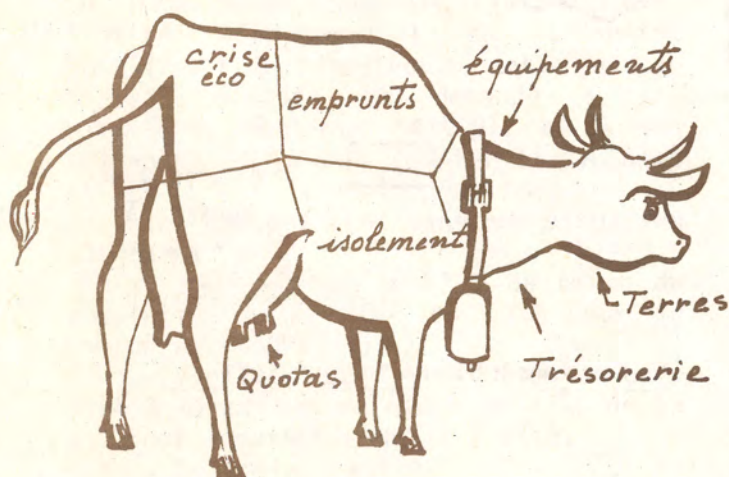
Devant les inquiétudes provoquées par la situation difficile actuelle, la Commission - lait pose quelques réflexions sous forme de questions qui nous tiennent le plus à coeur.

1) D'abord les quotas limitent notre production. Nous assistons aussi à une baisse des prix. Et en plus nous avons toujours la taxe de co-responsabilité. Quel sera donc le statut juridique des quotas ?

2) Ensuite, comment peut-on intégrer notre organisation régionale basée sur un G.I.E. dans un schéma national ?

3) Un autre point nous inquiète : quels moyens avons-nous de lutter contre les concentrations des grandes surfaces pour vendre nos produits ?

4) Mais aussi, notre inquiétude se porte sur le problème des installations des jeunes agriculteurs. En effet, la Commission mixte possède 375 tonnes de quotas alors qu'il faut 3 000 tonnes pour les prioritaires, et les nouvelles installations.



## PRIX DE VENTE AU KG ABATTU

PORC	9 F 80
AGNEAUX	26F à 29 F
VEAUX	15 F50 à 16 F50
TAURILLONS	20 F50 à 23 F
VACHES	13 F à 14 F

(ce que reçoit l'éleveur----févr 87)

## DEVENIR DE L'AGRICULTURE EN BRESSE ?

de 1973 à 1985

418 I.V.D. et I.A.D. (indemnité viagère de départ) et (indemnité d'aide au départ)

114 D.J.A. (dotation jeune agriculteur)

donc 304 disparitions d'exploitations

en 1984 --1985

10 installations de jeunes pour  
75 communes.

## V'LA L'PRINTEMPS

L'hiver a quitté son gant blanc,  
Le perce neige m'a souri,  
Et puis s'est évanoui,  
L'hiver est mort, Voilà le Printemps.

L'hiver a quitté son gant blanc,  
Joyeux, le gros poisson gris,  
car son bain a tiédi,  
L'hiver est mort, Voilà le Printemps.

L'hiver a quitté son gant blanc,  
L'oiseau que j'ai nourri,  
En partant m'a dit merci,  
Puisqu'en gant rose, V'la l'Printemps.

N. PEDERZOLI

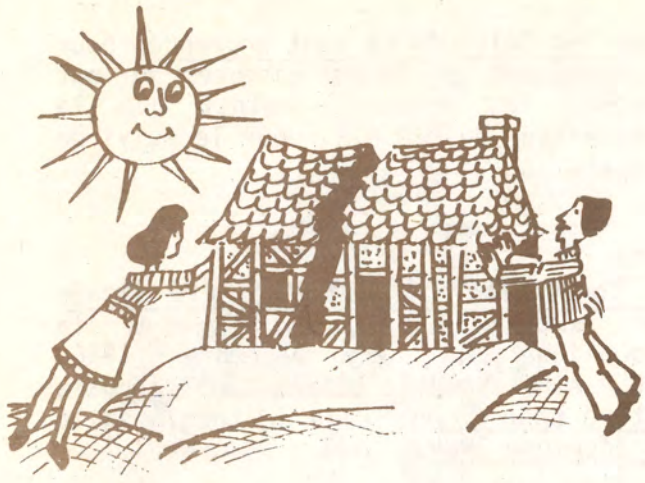
# O.P.A.H de la BRESSE

• Dole

## 62 Communes

• Tavaux





L'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) devient Opérationnelle.

Objectifs : 500 logements à améliorer en 3 ans

Près de 100 Délégués ont assisté dernièrement à la réunion du Syndicat Intercommunal de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui s'est tenue à Sellières, sous la Présidence de Monsieur le Député Alain BRUNE.

C'est la première action de la Charte Intercommunale qui se concrétise.

Il faut préciser que cette opération, proposée en 1985 par le groupe de travail "Habitat Rural" de la Charte, a mis du temps à démarrer, car il a fallu consulter toutes les communes et attendre leurs délibérations.

62 communes ont adhéré à cette action, regroupées en un syndicat constitué le 16 Octobre 1986.

Le Président remercie le C.D.H.R. (Comité Départemental de l'Habitat Rural) qui a bien voulu anticiper le travail d'Etude et demande à son Directeur, Monsieur SAINTOT, et à ses Collaborateurs, de présenter la synthèse et les objectifs de l'Opération.

Certains cantons sont dans une situation alarmante.

- Dépeuplement : 17 % de perte de population entre 1968 et 1982 pour le canton de CHAUMERGY,
- Vieillesse de la population : 19,4 % de personnes âgées de plus de 65 ans pour l'ensemble de la Bresse,
- Economie fragile,
- Capacité d'accueil faible.

D'après une étude le secteur Habitat Taise apparaît :

- Un nombre important de logements vacants : 989,
- Un secteur locatif peu développé 16,4 %,
- Un retard dans le niveau de confort :
  - . 84 % des logements n'ont pas les 3 éléments : W.C., Salle de bains et chauffage central ;
  - . dont 35,7 % n'en possèdent aucun.
- Une population occupant ces logements inconfortables , composée essentiellement de :
  - . Personnes âgées,
  - . Ouvriers,
  - . Employés;
  - . Agriculteurs.

- Des potentialités d'actions importantes :

. **Plus de 4 000 logements** seraient susceptibles d'être améliorés.

Qui veut améliorer ?

- . 76,6 % sont des propriétaires occupants,
  - . 21,8 % sont des propriétaires de logements vacants ou locatifs.
- Dans la plupart des cas, les travaux conduiront à mettre les logements aux normes complètes,

Les coûts de travaux (moyenne)

- . 48 000 F pour les propriétaires occupants retraités,
- et . 110 000 F pour les propriétaires occupants actifs,
- . 230 000 F pour les logements vacants en vue de la location.

Les Objectifs

- . 330 logements de propriétaires occupants,
- . 120 logements de propriétaires bailleurs (logements locatifs),
- . 30 logements communaux,
- . 20 logements divers (gîtes ruraux ou autres).

soit : **500 logements à améliorer représentant :**

. 5,6 milliards de centimes de travaux,
. 1,5 milliards de centimes de subventions.

Auxquels s'ajouteront les travaux d'accompagnement envisagés par les communes : Embellissements de villages, aménagements d'espaces publics ou de salles qui nécessiteront une étude préalable de l'Architecte de l'O.P.A.H. en collaboration avec le C.A.U.E. (Centre d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

Ces objectifs, sont réalistes et à la hauteur des espoirs des Elus qui comptent bien que les propriétaires sauront profiter des subventions fortement majorées de l'O.P.A.H., notamment pour l'amélioration des logements locatifs. C'est un formidable marché qui s'ouvre pour les artisans.

L'augmentation du nombre de logements locatifs de qualité devrait permettre de maintenir au pays les jeunes et d'accueillir de nouveaux arrivants.



L'amélioration du confort des logements des personnes âgées permettra leur maintien à domicile.

L'accueil touristique est également évoqué avec l'aménagement de gîtes ruraux.

La seconde partie de la réunion animée par Monsieur BRUNE a été consacrée :

- à l'étude de la Convention tripartite qui devra être signée par le SYNDICAT, l'ETAT et l'A.N.A.H. et prévoit notamment les réservations de crédits :

. 4 500 000 F de Primes à l'Amélioration de l'Habitat pour les 230 logements de propriétaires occupants,

. 10 000 000 F de subventions de l'A.N.A.H. pour les 120 logements locatifs. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

- aux prises de délibérations nécessaires à la poursuite de l'opération et au financement de l'animation.

Tous les Délégués se sont prononcés pour l'engagement de leurs communes et ont accepté les objectifs ainsi que la proposition du C.D.H.R. pour le suivi de l'opération.

#### NOTA

La Convention d'Opération a été signée par Monsieur le Commissaire de la République le 22 Décembre 1986, l'O.P.A.H. est donc entrée dans sa phase active pour 3 ans, elle se terminera le 22 décembre 1989.

PROPRIETAIRES, N'ATTENDEZ PLUS ET CONSULTEZ RAPIDEMENT LE C.D.H.R.

soit au bureau : 455 rue du Colonel de Casteljou  
B.P. 460 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

soit aux permanences du secteur :

Mairie de :

- BLETTERANS 3ème mardi du mois de 10 H à 12 H,
- CHAUMERGY 3ème jeudi du mois de 10 H à 12 H,
- CHAUSSIN 4ème mardi du mois de 10 H à 12 H,
- SELLIERES 2ème mercredi du mois de 10 H à 12 H,
- POLIGNY 2ème lundi du mois de 10 H à 12 H.

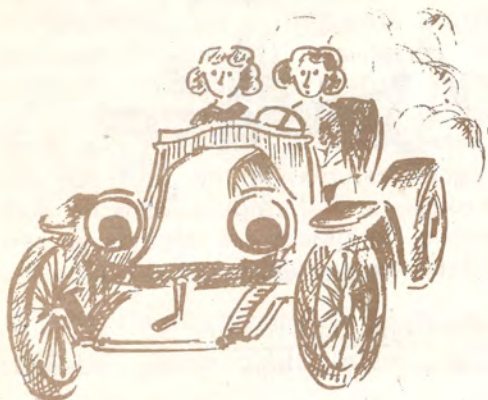
et SURTOUT NE COMMENCEZ PAS LES TRAVAUX avant d'avoir en main la décision de prime ou l'accusé de réception de la subvention de l'A.N.A.H.

## ENTREPRISE GUILLERMOZ

Charpente  
Couverture  
Menuiserie

PASSENANS, 39230 SELLIERES -  
TÉL. (84) 85.21.38





## FEMMES AU VOLANT ?

AVEC LE GROUPE PERMIS DE CONDUIRE!

### LE POINT DE VUE DE L'ANIMATRICE DU GROUPE.

Le besoin, parfois la nécessité, avaient été exprimés par un certain nombre de femmes sur le secteur de l'association LA BRESSE VEUT VIVRE, de passer leur permis de conduire. La demande fut transmise par l'association à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports d'une préparation, sans précision de contenu.

Ma proposition de procéder en deux temps fut acceptée, d'abord effectuer un travail de mise en confiance et d'entraînement mental, enfin effectuer un travail de soutien à l'apprentissage du code de la route.

Deux groupes furent constitués après des séances d'information où je fis différents points :

- Le choix de passer son permis devait être mûrement assumé en prenant tous les moyens en notre possession pour l'obtenir.

- Des angoisses, des contraintes existent; il faudrait les prendre en compte et même les affronter.

- On a un certain nombre d'idées reçues, par exemple sur la mémoire: il faudrait donc réapprendre à connaître son fonctionnement; c'est à ce prix qu'on aura une meilleure prise sur elle.

- Enfin je parlais de deux principes fondamentaux pour ce qui allait suivre :

- 1) il faut avant tout **apprendre à apprendre.**

- 2) On n'apprend bien qu'avec plaisir.

Nous en sommes maintenant à la deuxième phase de l'apprentissage du code. Nous avons essayé, ensemble, de changer les vieux mécanismes grippés de nos cervaux en des fonctionnements plus volontaires donc plus efficaces; nous nous sommes rendues compte que nous pouvions beaucoup plus que nous ne le pensions. Tout cela n'est-il pas une sérieuse avancée vers l'obtention du permis ?

E.LANDRY

( C.T.P) Jeunesse et Sports.  
Conseillère technique pédagogique.

### POINT DE VUE DE QUELQUES PARTICIPANTES :

- " Bravo à la Bresse Veut Vivre pour son heureuse initiative.

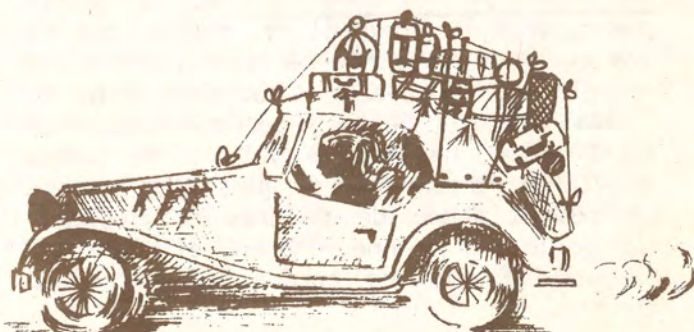
- Le stage pour moi est très satisfaisant, il m'a donné confiance en moi et m'a aidée à surmonter moralement mes problèmes.

- L'opération " Permis de conduire " est formidable, sans cela je n'aurais jamais essayé de passer mon permis.

- Je dis que la préparation m'est indispensable : voir plus loin, mieux écouter, mieux comprendre l'entourage aide à travailler.

- Nous avons découvert que nous n'étions plus seules, isolées chacune avec nos problèmes. Notre animatrice nous a fait réagir chacune avec nos moyens personnels; toutes ensemble, nous avons gagné une victoire sur nous mêmes. Même sortir de notre cocon refermé dans nos villages est déjà une victoire en attendant pour toutes la nécessaire épreuve finale. Conduire et Vivre !

- Cette formation m'a fait sortir de chez moi, m'a changé les idées. Il faudrait que d'autres femmes en profitent aussi. Merci à la Bresse Veut Vivre.



- L'opération "Permis de conduire" lancée par l'association m'a décidée à faire la démarche pour tenter cette expérience, car j'étais très hésitante. Le travail de groupe lors du pré-stage m'a apporté beaucoup : apprendre à être attentive, observatrice, à se concentrer, à se détendre, ce qui n'est pas toujours facile; les échanges dans les groupes sont très bénéfiques. Pour les leçons de code, je me sens moins isolée, angoissée et nous nous encourageons.

- Le travail en groupe me fait du bien, je me sens plus motivée. Le pré-stage et sa manière d'apprendre, de retenir, de se souvenir m'aide beaucoup, et je ressens bien de l'amélioration. Avoir un transport pour aller et revenir des leçons de code, c'est vraiment une réussite et je constate en moi un déblocage de ma timidité, j'en suis très heureuse.



### BRESSE / PROJET TOURISME

La présentation des travaux de notre groupe se fera en deux parties :

- Présentation du potentiel touristique bressan,
- Actions à mener pour que le tourisme devienne une véritable activité économique.

La Bresse-Jurassienne est une région géographique qui comprend une soixantaine de toutes petites communes qui se dépeuplent très rapidement ; région bordée par quelques bourgs connaissant une relative prospérité : Bletterans - Chaussin - Sellières. Cette région d'une superficie d'environ 40 000 ha contient 13 000 ha de forêts et 700 ha d'étangs ; de plus elle possède un réseau dense de rivières et ruisseaux (la Seille, la Brenne, l'Orain et leurs affluents) et elle est bordée par la rivière Doubs.

- Dans cette région il n'est pas raisonnable d'envisager l'installation d'une entreprise industrielle, l'espoir dans ce domaine se limitant au maintien des bassins d'emplois de la périphérie (Tavaux-Dole, Lons-le-Saunier, Poligny, Domblans-Voitteur et Bletterans). Un autre groupe de travail s'est penché sur le maintien des exploitations agricoles, mais il ne faut pas espérer un accroissement d'emplois dans ce domaine (parvenir à remplacer les départs en retraite serait déjà une réussite).

Alors que faut-il faire ?

Que reste-t-il comme possibilités ?

Depuis quelques années déjà, nous assistons sur le plan du Tourisme à un développement du tourisme d'activités alors que le tourisme de masse et de "Bronze" stagne et fait place au tourisme vert. Alors est-ce que la Bresse Jurassienne peut se placer par rapport à cette nouvelle orientation du développement touristique ? Notre réponse est Oui.

Oui pourquoi ? Pour les raisons énoncées précédemment à savoir les 13 000 ha de forêts et les 700 ha d'étangs et le réseau important de rivières et ruisseaux ; donc si nous mettons en place un plan de développement touristique, il doit être basé sur les activités de pleine nature.

Dans la définition du mot tourisme, nous distinguerons immédiatement les problèmes qui se posent à notre région, le tourisme est le fait de séjourner en dehors de chez soi pour des raisons d'agrément, ou professionnelles ou d'étude ou de santé, car pour l'instant (axe autoroutier ou voie routière à grande circulation) le tourisme de passage est exclu.

Avant de se poser le problème du séjour, il faut déjà répondre à la question : séjourner pour un tourisme d'activités, mais lesquelles ?

Nous croyons que l'attrait pour La Bresse-Jurassienne sera l'eau, mais l'eau sans soleil relègue la baignade au niveau des activités annexes. Il faut aussi ne pas perdre de vue que les déplacements en Bresse-Jurassienne sont courts en durée; du coeur de la Bresse (Chaumergy) pour se rendre à Dole ou à Lons-le-Saunier il faut une petite demi-heure.

Donc l'eau est l'attrait principal avec comme activité la pêche. Est-ce raisonnable ? Oui, nous le pensons, car nous pouvons proposer un éventail de possibilités de pêche :



- 1 - La Truite sur la Seille,  
- la Haute-Brenne et le Haut-Orain
- 2 - La pêche aux coups en rivières  
et en étangs.

Pour cela il faut revoir toute l'organisation de cette activité de sport et de détente : une entente entre toutes les sociétés concernant cette région et la mise en place de pratiques de pêche adaptées aux touristes.

Mais si la pêche (et peut-être dans un 2ème temps la chasse) peut être la base d'un attrait pour les touristes cela n'est pas suffisant pour que le tourisme devienne une véritable ressource pour notre région. Il existe déjà actuellement des activités diversifiées qui peuvent être le point de départ du développement.

La Bresse-Jurassienne peut, dès 1987, proposer en activité annexe aux séjours pêche pour les pêcheurs et leurs familles :

- 1 - Equitation et randonnées équestres (Rahon - Relans...).
- 2 - Circuits de randonnées pédestres.
- 3 - Randonnées cyclistes par tracés sur une carte.
- 4 - Baignades (Desnes et Doubs et piscine Lons et Dole).
- 5 - Tennis (Bletterans - Chaussin - Poligny - etc.).
- 6 - Sports de glisse (Bletterans).
- 7 - Pétanque (Terrains couverts à Bletterans).
- 8 - Différentes animations Nature, découverte du milieu à la maison de la Nature de Sergenau-Les-Deux-Fays.
- 9 - Découverte de la forêt par visites guidées ONF.
- 10 - Découverte des champignons avec les sociétés mycologiques de Lons et de Dole.

etc... la liste, déjà importante, n'est pas limitative, mais peut fort bien se compléter avec des journées de visite de caves du Revermont, de Coopératives fromagères...

A cela il faudrait ajouter le calendrier de toutes les fêtes, kermesses, son et lumière... déjà organisés sur notre région.

Par cette trop brève présentation, nous voyons que nous ne sommes pas pauvres en possibilités d'attrait pour les touristes; ce qui est inexistant, c'est la coordination.

Nous venons d'exposer "quelles activités en Bresse pour les Touristes" ? Maintenant, comment accueillir le tourisme en Bresse ?

Pour séjourner en Bresse, il ne faut pas compter non plus sur de vastes structures inadaptées au tourisme vert, il faut encourager et convaincre pour la création de gîtes ruraux, de gîtes d'étape et chambres d'hôte, de table d'hôte, de campings à la ferme, de campings et caravannings; de gîtes d'enfants (à voir avec le groupe famille, voir aussi l'hébergement possible de personnes âgées en gîtes ou chambres d'hôte pendant la période hivernale).



Actuellement sur le secteur Bresse, fonctionnent cinq gîtes ruraux qui ont un rendement aussi important que dans le Haut-Jura (21 semaines à 800 F de moyenne par semaine).

Mais dans un premier temps, ces structures n'existent pas ou presque, si l'on veut avoir des candidats à l'investissement pour des infrastructures d'accueil, il est nécessaire pour les convaincre, de leur prouver que le tourisme, ça marche. Et pour cela, il faut le faire marcher sans ces infrastructures.

Il existe en Bresse-Jurassienne suffisamment d'infrastructures hôtelières pour assurer le démarrage de notre projet de développement touristique, mais nous nous heurtons toujours au même problème: le manque de coordination et même l'absence totale de concertation dans la profession.

Dans notre région (de bonne réputation hôtelière) il existe actuellement 250 chambres d'hôtel auxquelles nous pouvons ajouter un certain nombre de meublés.

Après des prises de contact, il s'avère qu'il est possible d'organiser toute une gamme de séjours en Bresse-Jurassienne.

Il est bien évident que pour organiser, puis vendre ces séjours en Bresse, il faudra créer ce que nous appellerons un bureau de coordination du développement touristique; c'est possible immédiatement et il serait souhaitable que les bureaux de permanences prévus par les groupes de travail soient, par affinité, regroupés pour minimiser les frais.

Imaginons que vous soyez d'accord avec ce rapport et que ce BCDT (Bureau de Coordination du Développement Touristique) soit mis en place dans le mois qui suit, quelle sera sa mission ?

Elaborer dans tous ses moindres détails pour que cela devienne rentable tout ce qui vous a été énoncé précédemment.

Ce BCDT dépendra et rendra des comptes à l'Association "La Bresse Veut Vivre" en attendant que la Charte Intercommunale soit mise en place et que les décisions à son égard soient prises.



Donc en résumé, il apparaît que le BCDT devra dans l'immédiat mettre en place une série de séjours de pêche en accueil hôtelier et dans les quelques gîtes ou meublés existant, présenter à la "Bresse Veut Vivre" ou à l'organisme de pays mis en place tous les projets d'investissement :

- Maisons du tourisme et du commerce à Bletterans, Chaussin, Sellières.
- Balisage des chemins de randonnées.
- Dossiers d'installations de toutes les structures d'accueil.
- Publicité pour vendre le produit tourisme (Maison de la Franche-Comté, contacts avec des agences de voyages dans le Nord de la France et dans les pays étrangers...).
- Revitaliser les marchés.
- Tous autres projets émanant de communes ou d'associations.

Pour conclure, nous pensons que dans notre région il est vain de penser maintenir les habitants sans maintenir un commerce et artisanat local et il est vain de penser maintenir un commerce et artisanat local si nous nous trouvons incapables de leur amener de nouveaux clients et ces nouveaux clients ne peuvent venir que du tourisme.

-----

P.S. - Nous rappelons que le tourisme pêche s'adresse à un public de 7 à 77 ans et que la période de pêche s'étale du 15 mars au 15 novembre dans notre région, ce qui permet d'allonger le remplissage compensant les prix plus faibles qui se pratiqueront sur la Bresse.

**Ce que nous estimons indispensable de rappeler et d'AFFIRMER :**

Le tourisme peut apporter beaucoup, car il peut toucher différents horizons.

L'ampleur qu'il peut prendre et l'impact qu'il peut représenter dépendent aussi de sa mise en oeuvre.



Le tourisme peut :

- Etre une activité complémentaire. Il offre un revenu supplémentaire à la famille.
- Maintenir la femme qui désire rester au foyer en lui procurant une activité économique à domicile.
- Créer des emplois saisonniers.
- Contribuer à maintenir un commerce local.
- Maintenir un patrimoine immobilier.
- Aider l'artisanat du bâtiment en raison de la réfection de locaux.
- Contribuer à la promotion des produits locaux.
- Apporter une contribution au niveau des impôts locaux.
- Villages plus accueillants.
- Faire valoir l'élément naturel spécifique à la Bresse.
- Développer un renouveau d'activités ou animations collectives.
- Créer des échanges entre personnes.  
etc...

Les atouts du tourisme sont donc nombreux et importants au regard de l'économie locale.

Il est un atout majeur pour la Bresse et l'OPAH, qui se met en place sur le secteur, aura une action prépondérante sur l'amélioration de l'infrastructure nécessaire au développement du tourisme.

Le tourisme est une solution indispensable à la Bresse et les apports que nous venons d'énumérer le prouvent. Il représente un des postes clés du renouveau de la Bresse.

Pour y arriver, cela représente un travail important et très structuré.

Dans une région comme celle délimitée par la Charte, il faut envisager un ensemble c'est-à-dire déterminer un programme constitué de différents projets.

Voici donc quelques propositions retenues sans émettre l'idée que l'une est prioritaire à l'autre.

- Afin de sensibiliser le milieu rural, nous proposons d'organiser deux voyages d'information, dans les régions rurales où des réalisations touristiques existent déjà. Deux équipes doivent être mises en place qui iront découvrir des expériences sur le terrain et qui, de retour, confronteront leurs visites.
- En matière de gîtes : six communes, sur les cantons de Sellières et de Poligny sont intéressés  
Dans le cadre d'une opération gîtes-groupés qui couvre 8 gîtes et 40 lits, les chiffres démontrent que les cantons de Bletterans, Chaumergy, Chaussin et Arbois ne seraient pas du tout touchés par cette opération. C'est pourquoi nous en proposons 2 dans le cadre de la Charte. Donc :
  - 2 opérations gîtes-groupés et l'aménagement de bâtiments communaux destinés à l'hébergement.
- Un tourisme diversifié, tourné vers de petites structures d'accueil, épaulé par une animation dite de "nature".  
Ex : Chambre d'hôte, gîte d'étape, camping à la ferme, tables d'hôtes.
- Aménagement d'une maison de la nature à l'ancienne gare des Deux-Fays :
  - Projet déjà démarré et qui accueillera des classes vertes, des colonies vertes, des stages d'initiation à l'environnement où se dérouleront des stages de perfectionnement dans le domaine de l'écologie, des stages formant des animateurs.



- Projet à prendre très au sérieux au regard du tourisme car il drainera une population étrangère à la région en plus du service à la population locale et sera une des amorces possibles du désir de découvrir notre région et, par conséquent, du tourisme.

● Sentiers de randonnées pédestres, équestres et à vélo.

- Des circuits existent déjà autour de Bletterans.

- D'autres circuits sont reconnus et ne demandent plus qu'à être balisés.

Une association va se créer pour faire vivre et structurer ce projet, qui ne peut fonctionner qu'avec des responsables et des responsabilités spécifiques attribuées à chacun. Par la suite, d'autres petits circuits viendront se greffer aux trois principaux et constitueront une véritable toile d'araignée.

● Formation des agents locaux aux activités touristiques rurales liées à l'environnement.

Toute une animation culturelle est envisagée sur ces sentiers : découverte nature, histoire, patrimoine, artisans, habitants, et cuisine régionale.

- Projet de mise en place des stages de cuisine régionale. Ce projet pourrait se faire, en collaboration avec une conseillère en économie sociale et familiale, tout à fait habilitée à ce type de travail.

- Projet commun aux groupes commerce-artisanat et tourisme d'une maison de commerce et du tourisme à BLETTERANS.

- Création d'une maison de pays située dans une ancienne maison bressane.

- Création, ou utilisation, dans quelques villages, de locaux accueillants qui seraient le miroir artisanal et économique de la région et de la vie locale. Les gens pourraient y écouler leurs fabrications artisanales.

- Créations de campings-caravannings (bâtiments infrastructures).

- Animations diverses.

- Parcours pêche (handicapés et 3ème âge).

- Entretien et aménagement domaine de pêche et loisirs (Parc Commenailles).



Les propositions du groupe sont nombreuses et nécessitent pour la plupart d'être menées de front. C'est une tâche qu'il faut accomplir rapidement.

Il faut un démarrage immédiat, structuré, coordonné. Il ne serait pas sérieux de ne considérer le tourisme que sous un aspect donné. Il faut abolir l'idée classique : tourisme égale gîtes. Le tourisme représente beaucoup plus.

En conclusion, un énorme travail a déjà été fait mais beaucoup reste à faire, il serait dommage que tant d'énergies dépensées soient anéanties par un projet autoroutier inadapté et anachronique.

Tous ces projets d'animation ne se feront et ne pourront exister que si des touristes viennent nous visiter et que si nous pouvons les héberger.

La Bresse n'est pas encore bien sensibilisée à ce type d'activité complémentaire.

C'est pourquoi le groupe demande un poste de responsable du tourisme pour mener à bien, et de front, tous ces projets et d'autres qui s'imposeront d'eux-mêmes par la suite.

C'est la demande la plus importante formulée par le groupe.

Seul quelqu'un du métier et de responsable à part entière sera capable de structurer et coordonner les besoins touristiques de cette région.

Nous ne cherchons pas un technocrate mais un homme à tout faire du tourisme bressan.

## ECHOS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### LA BRESSE VEUT VIVRE

Ce sont quelques 200 personnes qui se sont rassemblées le 12 Mars dernier à COMMENAILLES, acteurs ou spectateurs, venus écouter un bilan, s'informer, revendiquer des priorités, prendre position par rapport aux orientations. proposées.

Les personnalités, présentes en grand nombre, témoignant ainsi de leur intérêt pour le développement de la Bresse, se sont accordées à rendre hommage à l'ampleur du travail déjà fourni par "les forces vives de la Bresse" mais aussi à proclamer l'urgence d'en arriver à des REALISATIONS CONCRETES.

Le thème "PRIORITE AU SECTEUR AGRICOLE" est revenu à plusieurs reprises : ci-dessous l'intégralité du RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION AGRICOLE présenté par M.F. BUCHET Vice-présidente.

Le groupe production laitière a proposé l'embauche d'un animateur pour travailler à l'amélioration de la technicité des élevages, notamment : fourrages, amélioration de la qualité des laits, coût de production du lait. Il réaffirme le "droit à produire" du lait de cette zone dont la vocation première est la production laitière.

Le groupe Coopératives laitières a proposé, un diagnostic de chaque coopérative en Bresse et la possibilité de réaliser certains projets de développement pour assurer un avenir à la filière lait, améliorer sa valeur ajoutée (et éviter si possible qu'elle parte à l'extérieur) et maintenir les emplois qui y sont liés.

Les propositions du groupe Etangs étaient les suivantes, la nécessité de procéder à diverses études pour mieux maîtriser la commercialisation, la création d'une installation de stockage et de distribution des produits.

Le groupe Installation Foncier propose de renforcer les aides déjà existantes pour les jeunes qui voudraient s'installer (D.D.A., O.G.A.F. Régionale, Aide au Fermage, Emploi Vocationnel). Il souhaite que des groupes d'accueil se constituent pour apporter un appui moral, mais aussi matériel au jeune qui s'installerait. Il pose aussi la question des quotas Comment maintenir en Bresse les quotas libérés pour permettre l'installation de jeunes.

Les propositions du groupe hydraulique concernaient l'embauche d'un garde rivière qui serait le régisseur et assurerait la surveillance et l'entretien des 240 Kms de rivières de la Bresse.

Le groupe a aussi évoqué le drainage qui bénéficie d'autres financements, et a posé la question de savoir s'il ne faudrait pas bientôt le considérer comme moyen d'action sociale ?

Le groupe Environnement a fait des propositions émanant surtout de l'agriculture biologique ; il propose :

- Le développement de la vente directe qui permettrait la réappropriation de la marge bénéficiaire des produits,

- Une réflexion sur d'autres modes de production intégrée dans des stages de formation,

- l'organisation de stages pour la formation à l'agriculture biologique.

Les Forêts représentent 30 % de la surface Agricole en Bresse soit 18 000 Ha. Une meilleure information, et des actions de vulgarisation permettraient aux propriétaires de mieux valoriser leurs produits. La mise sur pied d'un centre de tri local assurerait une meilleure commercialisation des bois aussi bien pour les forêts communales ou domaniales que privées.

Le dossier Revenu Cadastral, a été défendu en Septembre 1985 devant l'administration locale : les services fiscaux n'ont retenu au niveau des propositions qu'un abattement fiscal de 20 % au lieu des 30 % demandés, il a été envoyé à la Direction Générale des impôts à Paris qui l'a refusé ; et présenté aussi à la Direction Régionale. Peut-être a-t-il accéléré la mise en route d'une procédure de révision du revenu cadastral à l'échelon national.

Les actions proposées par le groupe Développement Agricole et Diversification ont pour objectif, d'apporter des appuis techniques pour permettre aux agriculteurs de mieux gérer leurs exploitations, ou mieux vivre :

- Etablissement d'une carte des sols,
- Informatisation en commun,
- Recherche et intégration d'autres productions,
- Meilleur accès au service de remplacement,
- Etude sur la mécanisation entre exploitations.

La présentation des rapports d'activités des commissions : Commerce, Artisanat, Emploi, Emploi-Formation, Vie Rurale a été illustrée par l'intervention des invités, engagés de façon active et constructive dans le développement de la Bresse.

- Monsieur SAINTOÛ, par son exposé clair et précis, a permis de rendre compte de l'efficacité de l'O.P.A.H sur le terrain : les premiers travaux débutent courant 1987.

- Monsieur BABET a pris la parole au nom du groupe PERSONNES AGEES et du comité d'instance gérontologique, rendant compte de tout le travail déjà accompli dans ce domaine. Il est par ailleurs intervenu opportunément sur le problème de la fermeture des classes en milieu rural.

- Monsieur FOUGERE a souligné le travail opiniâtre du groupe journal, par ailleurs, la présentation du compte dans le cadre du bilan financier a été l'occasion pour Monsieur ROUTHIER d'attirer l'attention de tous sur la prochaine manifestation organisée par le groupe dont il est responsable, le 19 Juillet prochain à SELLIÈRES. Fête



Avec ce numéro se termine  
votre abonnement !

Pensez à vous réabonner.



POUR VOUS ABONNER

Adresse : L'Evillon, La Bresse Veut Vivre  
Mairie de La Chassagne  
39230 SELLIÈRES

**L'EVILLON**



NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....

Je désire m'abonner  
Je verse la somme de :

40 F abonnement  
4 numéros

60 F ou plus abonnement de  
soutien

## **Le rapport d'ORIENTATION**

Le Président Paul RAMBOZ a tout d'abord fait un rappel des conditions générales, naturelles et socio-économiques de la Bresse, qui justifient sa classification en ZONE FRAGILE et motivent les efforts des Bressans, efforts qui doivent être poursuivis.

Il a ensuite exposé plusieurs problèmes :

- "notre structure aura-t-elle encore les moyens d'être source d'animation ?" ce qui nécessite la constitution d'une EQUIPE DE RESPONSABLES.

- Nécessité de rechercher d'autres moyens financiers : tant en matière de commerce et d'artisanat que d'agriculture.

- Rôle de l'association : Etablir des PRIORITES, être à l'ECOUTE des projets,...

- Comment travailler ?

"Non seulement avec les BRESSANS mais aussi avec les ELUS LOCAUX, et les différentes ADMINISTRATIONS concernées.

En Conclusion : nous allons dès demain préparer le document Charte définitif pour repréciser nos objectifs car il est vrai que cette mission de développement revient à l'association "LA BRESSE VEUT VIVRE", propriétaire de ce travail important réalisé sur le terrain depuis plus de 3 ans.

## EXTRAITS DES INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

### Monsieur LECLERC, SOUS PREFET DE DOLE

Monsieur LECLERC reconnaît l'association comme une force de propositions et de négociations indéniable.

Mais l'objectif prioritaire est :

- LA SIGNATURE DE LA CHARTE AVANT L'AUTOMNE, objectif réalisable, avec un programme orienté avant tout vers l'agriculture. Il souligne l'importance de certains dossiers : (revenu cadastral, écoles).

Enfin, il rappelle que le SIVOM n'est pas un simple outil de GESTION mais aussi un organe de DECISION.

### Monsieur Gérard BAILLY, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Gérard BAILLY pose de façon claire et directe la question clé de l'avenir de la région :

"L'agriculture sera-t-elle un secteur économique à part entière, moteur de développement local, ou bien la Bresse deviendra-t-elle une réserve naturelle ? "

La Bresse aborde un tournant décisif et doit en venir aux réalisations concrètes, en valorisant des atouts spécifiques par rapport à la montagne : SES ETANGS, SON POTENTIEL DE DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES, SON POTENTIEL TOURISTIQUE.

Sa conclusion, "si le programme charte est bon, il trouvera des défenseurs".

Monsieur Claude GREA, Représentant le Conseil Régional

Claude GREA pose deux conditions nécessaires au fonctionnement d'une charte :

- LA SOLIDARITE INTERCOMMUNALE,
- LE TRAVAIL EN TANDEM DE L'ASSOCIATION (propositions, animations),  
ET DU SIVOM (gestion des fonds publics, décision).

Il insiste sur l'importance de L'ANIMATION et de L'ASSISTANCE TECHNIQUE qui sont un investissement véritable et doivent également porter leurs efforts en direction des élus.

Enfin, il rappelle l'importance de l'agriculture dans l'économie bressane : "Quand un agriculteur disparaît, ce sont dix emplois qui disparaissent, en amont et en aval".

La préoccupation de la Région\* est donc de pouvoir recréer dans ce secteur des emplois qui n'existent plus ou d'en créer qui n'existent pas encore ; d'où le sens des Chartes Intercommunales, qui prennent en compte non seulement l'agriculture mais aussi tout le contexte socio-économique, et le tourisme est aussi un moyen de recréer des activités.

L'important, dans le programme qui sera proposé, est que toutes les personnes voulant vivre en Bresse puissent le faire.

L'aide apportée par la Région\* sera fonction du dynamisme et de la capacité des Bressans à élaborer et soutenir leurs propres projets.  
"Aide-toi, le ciel t'aidera".

Monsieur Jean PERRAUDIN, Maire de BLETTERANS, Vice-Président délégué au Conseil Régional.

Jean PERRAUDIN regrette que l'association soit axée essentiellement sur L'AGRICULTURE, plutôt que d'être davantage ouverte à L'ENSEMBLE DU MONDE RURAL.

Il reconnaît certes l'agriculture comme une activité nécessaire, en particulier pour éviter l'extention de la forêt et des friches, mais souligne que, si le nombre d'agriculteurs diminue, force sera de maintenir la population par d'autres activités :

TOURISME, FILIERE POISSON : de la pêche en étang à la consommation en ferme-Auberge,  
ELEVAGES DIVERS (grenouilles, escargots...).

Autant d'atouts dont la valorisation se heurte à la méfiance de la population.

En conclusion, L'EMPLOI et la COMMUNICATION sont les deux choses les plus importantes.

Il faut tirer le meilleur parti possible des mutations engendrées par la période de crise.

\* La Région désigne ici l'administration dont Claude GREA est le représentant.

C'était les propositions retenues par le groupe tourisme. Qu'en est-il un an après ?

- L'aménagement de la gare des Deux-Fays suit son cours.
- L'aménagement de sentiers avec 150 km de petites randonnées, effectué en 1986 se poursuit en 1987 avec 140 km de grandes randonnées qui ceintureront la Charte. 2ème édition d'un topoguide relatif à ces sentiers.
- Projets en cours :
  - Parcours pêche pour handicapés, pour 3ème âge, à côté de Bletterans.
  - Ecole de pêche.
  - A Commenailles ; pêche et tourisme à l'étang du parc.
  - 2 parcours santé, l'un sur Passenans, l'autre vers les Deux-Fays.
  - L'engagement éventuel fin 1987 d'un objecteur de conscience comme responsable du tourisme.

Dossier préparé par le groupe tourisme en 1985-1986.



## DES JAPONAIS EN BRESSE...



Bressan, redresse-toi ; un plein car de Japonais est venu espionner en Bresse ! Quelle surprise ! On est donc à la pointe du progrès dans au moins un domaine, pourquoi ne pas le devenir dans toutes les branches de la vie de notre société ?

Ce n'était pas un canular : une cinquantaine d'enseignants Japonais, du Professeur de Faculté jusqu'à l'Instituteur, sont venus à Desnes, Relans et Lombard.

D'abord, un rapide historique sur l'évolution de l'école dans ces petites communes de la périphérie de Bletterans. Au début des années 70 la tendance générale (toujours en vigueur) est à la concentration des écoles, depuis les maternelles jusqu'aux collèges, en passant par les primaires ; il est vrai qu'il est plus facile de raisonner concentration, centralisation que structure éclatée. Le problème était simple. Des enfants de Desnes, de Cosges, de Relans, de Nance avaient besoin d'une classe maternelle. Au hasard des places disponibles, ils se dirigeaient (transportés par les parents) vers la classe maternelle de Bletterans ou de Ruffey-sur-Seille. Il fallait, ou ouvrir une nouvelle classe à Bletterans, ou créer cette classe dans une des communes citées. C'est la deuxième solution qui fut adoptée par les quatre conseils municipaux qui constituaient un syndicat intercommunal. Avec l'aide de Monsieur MIEN, Inspecteur de l'Education Nationale, se créait une classe maternelle en 1976 à Nance. Une deuxième classe était ouverte en 1981 à Nance grâce à l'apport des enfants de Larnaud. Les deux classes de Nance sont surchargées, les institutrices et les parents d'élèves patientent pour la bonne cause. La solution globale en étude avec l'Inspection des maternelles prend forme :

- une classe maternelle est créée à Larnaud qui va pouvoir rester indépendant,

- une classe maternelle est créée à Desnes pour Desnes, Lombard et Relans,

- deux classes maternelles restent à Nance pour Nance et Cosges.

Donc en 10 ans, quatre classes maternelles sont ouvertes en milieu rural, c'est un exploit dont nous sommes fiers. Le Syndicat actuel regroupe Cosges, Desnes, Lombard, Nance et Relans et s'occupe de gérer les trois classes maternelles et les problèmes généraux des classes primaires qui ont fusionné en deux groupements pédagogiques.

Voilà la première partie de ce qui intéressait nos hôtes Japonais. Ils connaissent des problèmes de désertification des campagnes avec une difficulté supplémentaire : les villages se trouvent dans de toutes petites îles. Cela ne simplifie pas le ramassage scolaire ni les regroupements pédagogiques.

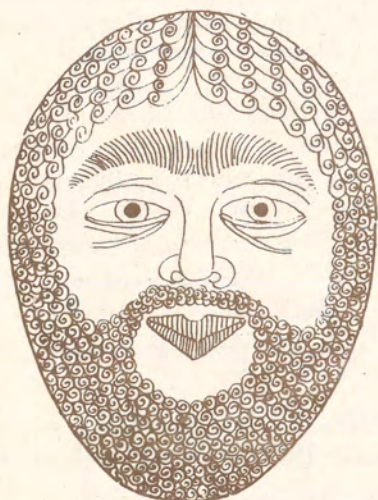
Le deuxième pôle d'intérêt de nos amis Japonais est plus difficile à cerner puisqu'il est purement intellectuel et pose les problèmes de la philosophie et de la finalité de l'enseignement.

Le Japon s'est posé une question simple (je caricature pour mieux faire voir) : "Nous sommes de très bons techniciens, nous améliorons les brevets des autres mais nous sommes très faibles en création et en invention ; cette carence ne serait-elle pas due à notre système éducatif ?" Voilà, véritablement, le fond du problème qui a amené l'état Japonais à envoyer en mission en France depuis plusieurs années un grand nombre de ses enseignants.

Alors, de grâce, en France n'essayons pas de modifier notre système éducatif, qui peut s'améliorer certes, mais qui est reconnu comme un des **meilleurs du monde**. Surtout n'essayons pas de copier le système Japonais puisqu'apparemment, eux, le rejettent.

Un cocorico Bressan pour notre éducation nationale.

SIMONIN Jean Paul



### LE GROUPE FAMILLE

Le journal l'EVILLON a voulu savoir où en était le groupe de travail et d'étude chargé de la Famille à l'aube de la mise en place de la Charte Intercommunale. Écoutons sa responsable :



Le groupe FAMILLE, composé à l'origine d'une quinzaine de personnes, a tenu des réunions mensuelles, tout du moins au début de l'année 1985. Ce groupe a essayé de changer le lieu des rencontres dans le but de donner une chance aux personnes désireuses de participer et ne pouvant se déplacer. C'est ainsi que le 19 février nous étions à Passenans, le 12 mars à Mantry, le 25 mars à Chapelle-Voland, le 16 avril à Passenans, le 24 avril à Bletterans, le 30 avril à Desnes... Cette décentralisation n'a pas eu l'effet prévu et le groupe a fonctionné avec quelques éléments seulement et féminins par surcroît. Nous sommes toutes animées d'une bonne volonté sans pour cela perdre de vue les objectifs et principes de la Charte Intercommunale de la Bresse.

- Analyser et recenser les besoins.
- Bâtir des projets.
- Réaliser des actions.

Les actions retenues ont été les suivantes :

- La garde des enfants.
- L'emploi des femmes.
- L'information au niveau de la législation, de la santé, de la prévention des accidents d'enfants c'est-à-dire conseillère en économie sociale et familiale.
- Le transport et le Déplacement.

### LA METHODE EMPLOYEE :

De nombreux contacts ont été pris avec divers organismes et associations existants, (La Famille Rurale, La halte garderie de Montaigu, l'antenne rurale de Dissey, (Doubs), l'I.N.S.E.E., ...).

Le groupe s'est ensuite scindé en sous-groupes afin de mieux réfléchir à chaque projet. Un questionnaire a été bâti, distribué et dépouillé. Les résultats, (parus dans l'EVILLON n°2), ont permis de construire les projets suivants :

- Une demande de conseillère en économie sociale et familiale.
- Une préparation au permis de conduire.
- Des projets pour la garde d'enfants à domicile, "La halte Garderie" en associant les assistantes maternelles.
- Garderie pendant les vacances scolaires : Ruches de Desnes et Toulouse-le-Château.

Le groupe est actuellement arrivé à la phase de réalisation des projets : Quels en seront les financeurs ?

### AFFAIRE A SUIVRE :

Madame PERRIER  
(Passenans)

Les ruches ont déjà fonctionné grâce à l'apport financier, (comptes réalisations locales) des associations A.D.M.R. concernées. (Aides à Domicile en Milieu Rural).

### RAPPEL DES ORIENTATIONS DU GROUPE ENFANCE-ECOLE

Les réflexions et projets du groupe sont souvent imbriqués dans le travail d'autres commissions. Le journal a été utilisé pour faire passer le répertoire des activités sportives, culturelles et de loisirs qui ont été recensées par questionnaire.

La commission avait souhaité au départ l'achat d'un véhicule de transport qui aurait pu être employé pour les activités scolaires et péri-scolaires. Mais, cette solution s'est avérée difficilement réalisable. Il nous faut donc trouver des animations sur place (ruche en Août à Chaumergy, animation du mercredi par les Francas grâce à l'Association Brenne et Dorme aux Deux-Fays).

Dans le cadre scolaire, une E.M.A.L.A. serait souhaitable. Aux enseignants d'en faire la demande !

En 1985 et 1986, un concours de dessin sur le thème "LA BRESSE VEUT VIVRE" a été réalisé dans les écoles du périmètre de la Charte.

Le système de la B.C.P.\* s'est amélioré, avec plus de communes desservies.

Le projet "piscine" a été inscrit au document Charte.

En conclusion, la commission Enfance-Ecole prend position pour le maintien des écoles maternelles et primaires dans les villages. Pour la gratuité des transports scolaires en milieu rural, pour des activités sur place à moindre frais pour les familles.

\* B.C.P = Bibliothèque centrale de prêts

## Le AUBERGE DU ROSTAING

Hôtel\* - Restaurant

Passenans

F-39230 Sellières

Tél. (84) 8523 70

### CE N'EST PLUS UN REVE

Fêtes d'hiver sans hiver  
fleurs printanières, senteurs légères  
été radieux, c'est merveilleux!  
hommage à ces biens si précieux,  
les poètes ont chanté ton ciel bleu  
maintenant je fais comme eux  
ici le temps prend son temps  
ici j'en fais tout autant

Maison rose sur la colline  
amis et cris joyeux qui l'anime  
fleurs à profusion, mer à l'horizon  
dans le patio sous le grand pin  
à flots coule le bon vin  
soleil aux rayons éclatants  
piscine aux effets bienfaisants  
et pendant la froide saison  
espérance et rêves à foison

Le matin, c'est le chant d'un oiseau  
et déjà il fait chaud  
dans le jardin travailler c'est la loi  
car c'est lui qui m'apporte la joie  
les effluves de la terre, le soir  
embaume l'air  
et sous le ciel étoilé comme une parure  
de fée  
mon regard se pose en respirant les  
roses

Sésame ouvre toi  
le bonheur est en moi

une retraitée heureuse dans le Var

## L'ECOLE RURALE DOIT VIVRE !

150 parents d'élèves, élus, enseignants, à la salle du Foyer Rural de Rahon, en étaient tous sûrs !

Participaient à cette réunion les représentants de RAHON, ASNANS, ST BARAING, BALAISEAUX, mais aussi de CHEMIN, BEAUCHEMIN. Les responsables de " LA BRESSE VEUT VIVRE " et du SYNDICAT de la BRESSE COMTOISE, invités, n'ont pas pu participer .

### QUE SE PASSE-T-IL ?

Il y a quelque temps déjà, un groupe de parents et d'élus avait rencontré Mr LAVAL Inspecteur d'ACADEMIE, pour lui manifester leurs inquiétudes au sujet de suppressions de classes. En effet la CARTE SCOLAIRE va être " réactualisée ". L'administration a déterminé 170 classes à étudier. Et on sait que cela veut dire supprimer des classes.

### QUEL EST LE PROBLEME ?

- La campagne se vide. Dans les villages, le nombre d'enfants est très fluctuant. Ces variations s'accommodent mal de la rigueur administrative .

- L'éducation nationale est sommée de faire aussi des économies, donc de supprimer des postes.

- Les enseignants reçoivent une formation plus adaptée avant d'exercer : Cette formation coûte.

- Maintenir les écoles rurales est indispensable.

### SOLUTIONS ?????????????????????????????????

Pendant un temps, le regroupement pédagogique fut un remède aux fermetures d'écoles.

A l'heure actuelle, sur le dos de qui se font les " petites " économies ? Nos enfants paient, cela handicape leur avenir.

### C'est la mode des QUOTAS !

On mesure les besoins en postes par le coefficient H/E ( heures d'enseignement divisées par le nombre d'élèves) : si un collège, un lycée, une école d'un secteur dépassent le coefficient fatidique, l'administration sévit !

### MAIS LA BRESSE VEUT VIVRE !

Quelle sera l'action de la CHARTE intercommunale, du syndicat de développement de la Bresse ?

Les parents de Rahon se réclamaient de la CHARTE pour mener une action avant qu'il ne soit trop tard.

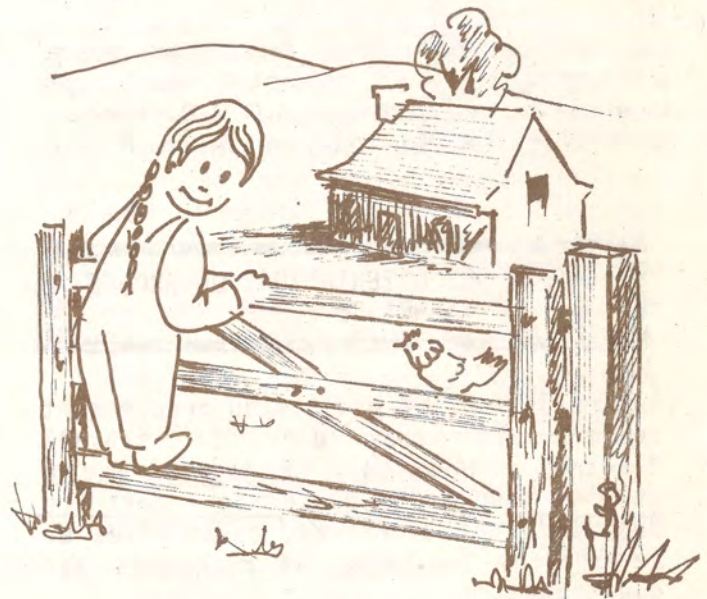
Quand la Charte sera -t-elle signée ?  
Quand sera-t-elle efficace ?

C'est par le groupe "école" de la " BRESSE VEUT VIVRE " que les parents pourront agir, en organisant un travail avec les élus, les parents, les enseignants et l'administration.

**CRIER** : Cela montre qu'on veut vivre !

**AGIR** : C'est mieux ! c'est ce qu'exprimaient les parents à RAHON en votant 14 actions à entreprendre immédiatement .

L'EVILLON, La VOIX de la Bresse Comtoise a de la place pour ceux qui agissent .



### SORTIE DE SKI A CERNIEBAUD

Nous sommes partis à huit heures trente  
Le Vendredi treize Février,  
Pour dévaler les petites pentes  
De Cerniebaud ensoleillé.

Un car blanc aux vitres teintées  
Nous a emmenés faire du ski  
Sur les pistes enneigées  
Loin, très loin de l'école de Rye.

Quel plaisir de suivre les traces  
De glisser dans les bois épais  
De contempler ces grands espaces  
Où l'on voit de si beaux chalets !

Des chutes, il y en eut beaucoup  
Sur les fesses, la tête la première  
Sur les mains ou sur les genoux  
Mais nous étions tout à fait fiers !

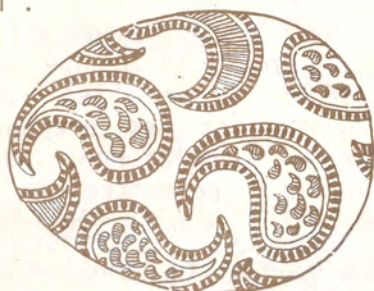
## Parents qui êtes vous ?

De simples géniteurs très pressés de confier vos enfants à d'autres bras ; ou des adultes responsables vis à vis de cet enfant qui deviendra adulte ?

Quel adulte sera-t-il ?

Celui que vous aurez essayé de façonner, d'éduquer ou celui qui aura dû se débrouiller seul livré à lui-même ?

Il est très facile de laisser à d'autres le soin de l'éducation quelle soit scolaire, religieuse ou culturelle, et encore plus commode de critiquer cette éducation.



Je vous en prie, posons - nous quelques questions :

- Connaissez - vous le nombre d'élèves de la classe de votre enfant, maternelle, primaire ou secondaire ?
- Connaissez-vous un ou plusieurs camarades de votre (ou vos) enfant(s) ?
- Savez-vous ce que transporte votre enfant dans son cartable ?
- Avez-vous déjà feuilleté un manuel scolaire ?
- Avez-vous déjà rencontré l'instituteur (trice ou professeur) ?
- Etes-vous participant à une association, ou à un groupe de travail qu'il soit scolaire, religieux ou culturel ?
- Vous contentez-vous de déposer ou de confier votre enfant lors de ses activités extrascolaires (danse, gym et sport).
- A - t - il choisi lui-même ou lui avez-vous imposé ces activités ?

Nous pourrions en faire un jeu-test comme dans les magazines où l'on compte les points et en échange on reçoit un conseil ou une définition de son propre cas.

Oh, il n'y a pas de solution miracle, mais de grâce tous, parents très jeunes ou plus âgés, remettons-nous en question !

Qui sommes-nous pour nous permettre de juger ceux qui bataillent, pleins de bonne volonté peut-être, pour offrir à nos enfants des chances de devenir à leur tour des adultes responsables ? Joignons plutôt nos efforts aux leurs et acceptons le dialogue.

une lectrice soucieuse

## VIGILANCE ! ? !

Sous ce titre le journal L'EVILLON ouvre une nouvelle rubrique: Celle de l'analyse et de la réflexion.

Vous vous êtes souvent surpris à dépasser le stade de la constatation, de la consommation au premier degré, des faits, des idées ou des choses. On s'aperçoit alors que la réalité est bien souvent autre que ce que l'on croyait de prime abord ou que ce que l'on voulait nous faire croire.

Balayés les artifices des étiquettes (toutes faites), des partis pris; effeuillées les idées d'emprunt et les stéréotypes. Les idées, les faits et les choses nous apparaissent alors différents, forts, exaltants. On rage d'être allé trop directement à l'essentiel, au résultat. Parfois on s'en mord les doigts en regrettant d'avoir été par trop naïf, par trop direct. La jungle des mesquineries, des faux-semblants, des a-priori forme autant d'embûches à l'essor de relations harmonieuses et franches basées sur la vérité et la sincérité.

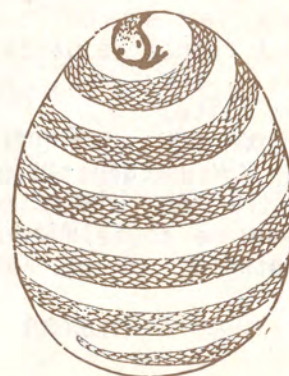
### IL NOUS FAUT DONC RESTER VIGILANT !

C'est pourquoi nous avons appelé ainsi cette rubrique.

Etre vigilant ! Qu'est - ce - que cela signifie ? Et pourquoi ?

L'EVILLON souhaite ouvrir ses pages à la réflexion, quel que soit son domaine d'application: l'économie, la Vie, la Mort, les jeunes, les vieux, la médecine, les arts, la défense, les sciences, les religions, etc.....

Autant de sujets de conversation, donc de réflexion possible qui peuvent, si l'on se donne la volonté d'y consacrer un peu de temps, aider à comprendre, apprendre, reconnaître et réfléchir sur leurs causes, leurs développements, leurs conséquences et leurs issues.





On se plaint à reconnaître superficiellement, que les gens ne se parlent plus assez, ne dépassent que rarement le stade des lieux communs, qu'ils parlent plus qu'ils ne savent écouter. On le constate, mais on s'arrête là. La démarche suivante: se dire " eh bien, qu'est-ce que l'on pourrait faire pour aller un peu plus loin ensemble?", n'est pas entreprise.

Il faut percer les murs des constats à l'aide de la réflexion pour amorcer l'analyse qui dégagera des lignes d'action ou de conduite à tenir. Se borner aux constats renforce les cloisonnements, les isolements. Les gens ruminent leurs impressions, seuls dans leurs coins, ils ne peuvent les confronter à d'autres par absence de débat pour vérifier la véracité ou la justesse de leur raisonnement. Le besoin de communiquer disparaît alors et l'on feint d'ignorer l'aboutissement d'une telle démarche.

Alors inversons ce processus qui, appliqué à notre région l'a conduite à se scléroser.

Toute idée nouvelle, ambitieuse a du mal à s'enraciner sur un tel terrain où la vigilance endormie de longue date a fait place à la méfiance, suspecte et jalouse, facteur de division, de stérilité.

Parlons-nous, interrogeons-nous, ouvrons des débats ! N'ayons plus peur de la confrontation, quel qu'en soit le motif. Refusons le " je ne sais pas " qui se voudrait excuse à la non-participation. Devant nos carences, nos incompétences, exprimons notre désir de savoir et d'apprendre; cela permettra de rechercher auprès des compétences averties, les formes d'éducation et de formation qui nous conviennent, à notre rythme, selon nos convictions.

Il n'y a pas de honte à ne pas savoir, il y en aurait plutôt à ne pas vouloir apprendre, sachant que c'est par l'information et la formation que l'on peut progresser.

Prenez la plume, dites-nous quels seraient les thèmes dont vous souhaiteriez débattre. Les sujets ne manquent pas et ils sont tous porteurs de connaissances, même sur ceux, et surtout sur ceux-là, que l'on croit connaître parfaitement. La connaissance n'est pas le monopole réservé à une élite.

Avec nous, exercez votre **VIGILANCE** et exprimez-vous. Nous débattons ensemble pour confronter nos idées communes ou adverses, mais, de toute façon, nous nous serons rencontrés.

**A BIENTOT !**

**L'EVILLON.**



## LE GROUPE " PERSONNES AGEES " .

Au sein de l'association la " Bresse Veut Vivre", un groupe s'est proposé de réfléchir sur les problèmes que rencontraient les personnes âgées dans leur vie quotidienne, dans leur village pour leur permettre de rester habiter chez elles le plus longtemps possible.

Ce groupe a été transformé en Instance de Coordination Gérologique avec l'aide de la Direction départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, donc de l'Etat et une subvention de 20.000F a été allouée pour permettre de faire des études et commencer des actions spécifiques.

Une des premières actions du groupe a été de recenser d'une part les structures et services existants, d'autre part de recenser la population âgée des communes.

Il en est ressorti les chiffres suivants:

- Sur la zone concernée 3504 personnes ont plus de 65 ans soit près de 20% contre 16% dans le Jura où la population est déjà plus âgée qu'en Franche-Comté. Deux des cantons, Chaumergy, et Sellières ont un plus fort pourcentage, respectivement 30% et 28%. Ces chiffres datent de 1982 et ne font pas apparaître la population de 56 à 65 ans qui est particulièrement importante.

- Le groupe chargé de la réflexion a très vite senti le besoin de faire une enquête plus précise sur le terrain. Un questionnaire très simple a été préparé sur la population âgée, ses conditions de vie, (habitat, services à domicile) mais aussi ce qu'elle souhaiterait voir mettre en place.

L'enquête a été réalisée en septembre et octobre 1985 auprès de 450 personnes âgées. 400 questionnaires ont été retournés. Ce nombre important montre l'intérêt porté dans nos communes aux problèmes des personnes âgées.

L'analyse des réponses a fait ressortir un certain nombre de données.

- Autant d'hommes que de femmes ont répondu.

- En moyenne : Ils ont eu deux enfants et 53% se sentent éloignés d'eux.

- Les ménages sont composés de 1,4 personnes , donc beaucoup vivent seules.

L'HEBERGEMENT .

94% passent l'hiver chez elles et si elles avaient des difficultés :

- 48% iraient en maison de retraite.

- 31% chez des enfants.

- 7% dans une famille d'accueil du village.

- 5% dans une famille d'accueil du canton.

Pour des idées aussi nouvelles que l'accueil en famille, on s'aperçoit que ce type d'hébergement a tout de même retenu l'attention de 12%.

A la suite de cette enquête, 2 personnes du groupe ont participé en octobre 1986 à une journée nationale sur l'accueil familial des personnes âgées. Cette formule existe dans de nombreux départements et répond aux besoins de certaines personnes.

L'accueil familial pourrait avoir pour définition :

" Particulier accueillant dans son lieu d'habitation et sous son toit, une ou plusieurs personnes âgées pour des séjours temporaires ou définitifs."

( Toute personne qui souhaiterait des renseignements complémentaires peut les demander au groupe.)

Après enquête, certains hôtels interrogés accepteraient temporairement de prendre en pension des personnes âgées. Un nouveau foyer-logement est en construction à CHAUSSIN.

LES SERVICES A DOMICILE : Le Service Aide Ménagère est connu par 89% d'entre elles, 64% l'utilisent ou l'utiliseraient en cas de besoin, 66% participeraient financièrement pour des heures non prises en charges, 43% auraient besoin du service d'un aide ménager.

Le nombre d'heures d'Aide Ménagère accordées par les caisses de retraite ou l'aide sociale diminue.

D'autres solutions sont à l'étude pour permettre aux personnes âgées de se faire aider à leur domicile pour un moindre coût.

L'aide ménager est un homme qui peut accomplir chez des personnes âgées des travaux de bricolage ou d'entretien que des entreprises ne veulent pas faire.



Les associations d'Aide à Domicile peuvent fournir aux personnes âgées ce service contre une participation financière.

LE SERVICE DE GARDE .

28% souhaiteraient la présence de quelqu'un la journée en cas d'indisposition.

33% souhaiteraient la présence d'une garde de nuit en cas de maladie.

Les associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural recherchent une solution à ce problème de garde et surtout pour que ce service soit d'un prix abordable pour toutes les personnes concernées. Les nouvelles dispositions légales permettront de le mettre en place.

Un service de soins infirmiers à domicile fonctionne sur la Bresse depuis Mai 1986. Il est réservé aux personnes âgées suivant certaines conditions. Ce service pourra être présenté dans une autre édition.

AUTRES SERVICES.

37% des personnes souhaiteraient qu'un coiffeur passe à domicile.

Depuis l'enquête, une coiffeuse s'est installée en Bresse et se rend au domicile des habitants à leur demande. D'autres coiffeurs interrogés ne refuseraient pas de rendre ce service.

33% des personnes souhaitent qu'un pédicure passe à leur domicile.

LES REPAS .

En cas de difficultés pour préparer leurs repas, 66% souhaiteraient un portage de repas à domicile, 7% prendraient leurs repas dans une autre famille du village, 13% se déplaceraient dans un restaurant local, 16% accepteraient de se réunir pour préparer et prendre un repas en commun chez une personne âgée, 16% accepteraient de prendre leur repas en commun dans un local communal.

Le portage des repas à domicile est un service lourd, contraignant et coûteux à mettre en place. Mais des initiatives locales peuvent voir le jour et sans doute pourrait-on mieux utiliser les commerçants locaux: les restaurants ou les traiteurs. Des expériences ont été tentées pour des repas en commun.

Une seule continue à RELANS où des personnes âgées du village ou des alentours se réunissent un dimanche tous les deux mois pour prendre un repas en commun. " REPAS ANTI - SOLITUDE ".

Cette expérience intéressante peut se faire grâce au club du troisième âge et à la municipalité.

Un prochain article pourra faire part de cette expérience.

La suite de cette enquête paraîtra dans les numéros suivants du journal ainsi que des renseignements concernant les personnes âgées.

Un fonds d'Innovation Sociale avait été alloué à l'association La Bresse Veut Vivre et sur ce fonds, il a été décidé de prélever la somme nécessaire à l'abonnement pour un an de TOUS les clubs de troisième âge de la Bresse au journal L'EVILLON.

Secrétaire du groupe

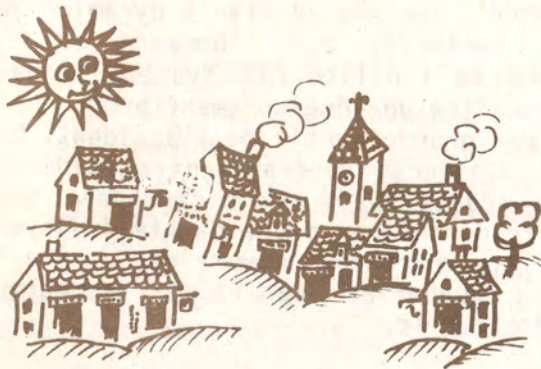
" personnes âgées " : Mme SIMONIN  
NANCE 39140 BLETTERANS

**LES PERFORMANCES DE SELLIERES**

"Se laisser vivre, c'est se laisser crever !" ainsi s'exprimait le Vacancier normand dans le troisième numéro de l'Evillon. Il s'adressait particulièrement aux Selliétoises et Selliétois ; mais il ajoutait que la formule corollaire était REAGIR. L'appel a-t-il été entendu ? Ou le dynamisme de certains était-il déjà en marche ? Toujours est-il que Sellières est à nouveau au centre de l'actualité commerciale. En effet, ce début d'année fut marqué par une surprise de taille : Sellières était honorés d'un Panonceau d'argent du 13ème challenge des commerçants performants de France. L'édition 1986 de ce concours placé sous le patronage du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Services, Monsieur Georges Chavanes, a récompensé individuellement 87 commerçants du Mercure d'or et 28 associations d'un panonceau d'argent.

Pour répondre à la question : votre groupement est-il l'un des plus dynamiques de France ? Le C.A.P.S. (Club Animation et Prospective de Sellières) avait soumis un dossier de candidature à la C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Lons-le-Saunier qui fonctionnait tel un jury de présélection ; ce dossier présentait toutes les activités du C.A.P.S., en insistant particulièrement sur la mise en place du jumelage avec l'U.C.I.A. de Périers dans la Manche. C'est sans doute cette dernière performance qui réteint l'attention du Jury national présidé par Monsieur Jean-Paul Chaton, Président de la C.C.I. de Quimper, puisque le slogan "jumeler et dynamiser" figure en première liste des commentaires apportés par le jury. "L'opération a pleinement réussi au travers de nombreuses animations et a permis, d'une part, la création d'une association et, d'autre part, d'en relancer une autre qui cherchait un renouveau poursuivait le jury national dans son rapport.

La nouvelle de la récompense pour Sellières était arrivée le 15 janvier et c'est au matin du lundi 19 qu'une délégation du C.A.P.S. renforcée de la présence de membres de la C.C.I. de Lons s'embarquait à bord d'un T.G.V. et quittait Dole pour Paris. En effet, la remise des prix avait lieu ce jour-là dans les salons de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Pour représenter le C.A.P.S., Mme Nicole Pederzoli, Présidente, s'était entourée de MMes Chantal Bouley, Christiane Mercet et Nicole Roy ; quant à la C.C.I. de Lons-le-Saunier elle était présente grâce à MM Jean-Pierre Quignard, Matthieu Bellier et Jean-Claude Protet. Ce petit groupe de jurassiens était attendu à Paris par les délégués normands de Périers conduits par M Jean-Claude Marinier ; Président de l'U.C.I.A. Et c'est au sein d'une assemblée de quelques six cents personnes que nos deux délégations "jumelles" se retrouvèrent à écouter l'allocution du Ministre Georges Chavanes qui félicita et remercia les lauréats de ce 13ème Challenge tout en insistant sur ce qu'il appelle l'une des clés du commerce indépendant : la relation humaine personnalisée entre le commerçant et son client ; et d'ajouter dans un clin d'oeil : "le commerçant a un sourire et je n'ai jamais vu un Caddie sourire". Ce que l'assemblée souligna d'une salve d'applaudissement ! Au moment de la remise des panonceaux d'argent, Mme Pederzoli pour Sellières et M Marinier pour Périers, n'oublièrent pas de faire signer le livre d'or de leur association respective par Monsieur le Ministre Georges Chavanes. Mais faut-il en rester là et benoîtement jouir de ses lauriers ?



Non, bien sûr ! cela d'autant plus que l'on entend déjà une rumeur parler de Sellières en disant : "le petit pays qui a bougé". Ainsi lancé le C.A.P.S. ne peut que continuer et il ne manquera pas à sa mission en cette année 1987 puisqu'il organisera de nombreuses animations dont la désormais traditionnelle Fête de la Pomme ; mais on peut ajouter, à la suite des décisions de l'assemblée générale de février, que nous verrons à Sellières un rallye qui permettra à ses participants de connaître les communes du canton. De bonnes nouvelles qui ne manquent pas de répondre aux remarques du Vacancier normand : le C.A.P.S. ne se laisse pas vivre, donc il ne se laisse pas crever... Et si l'on songe que l'avenir est à la communication, Sellières et son Club d'Animation ne manqueront pas de recevoir de nombreuses délégations venant de Corrèze, de Meuse ou d'ailleurs qui ont déjà émis le désir de venir voir comment les choses se passent chez nous. L'amicale "leçon" du Vacancier normand à porté : nous commençons à réagir en Bresse.

P . PERRIN



un Peu  
d'histoire

?

HISTOIRE DE FRANCHE COMTE  
DES GRANDES INVASIONS A 1032

Nous voici au VIème siècle.

Installés dans le bassin rhodanien, les rois burgondes règnent sur les deux ethnies, gallo-romaine et germanique, avec des législations particulières pour chacune d'entre elles, législations dont les effets se feront sentir tout au long du millénaire.

Généralement instruits et cultivés, ces chefs ont une tendance certaine à adopter la langue et la culture des populations en place, ce à quoi leurs sujets nordiques ne se résigneront pas sans réticences.

Mais ce royaume va se révéler très fragile et la "burgondie" va tomber assez rapidement sous la coupe des Francs (saliens) dont l'ascension, sous l'impulsion de Clovis et de ses premiers successeurs, semble alors irrésistible.

Cependant, la dynastie mérovingienne va connaître elle-même le déclin avec ses derniers souverains appelés communément "rois fénéants". C'est ainsi que le "flambeau" va passer au VIII<sup>ème</sup> siècle aux mains de la famille des Carolingiens (Francs ripuaires) dont le plus illustre représentant, Charles - le - Grand ou Charlemagne, sera maître vers la fin de sa vie d'un empire allant des Pyrénées et de l'Italie moyenne à l'Elbe.

#### 843: Traité de Verdun

Dès la mort du prestigieux empereur, apparaissent des difficultés considérables. Son héritier direct, Louis, dit le "pieux", ne pourra en effet réfréner les appétits de ses fils qui, à Verdun en l'an 843, se partagent l'immense territoire de la façon suivante :

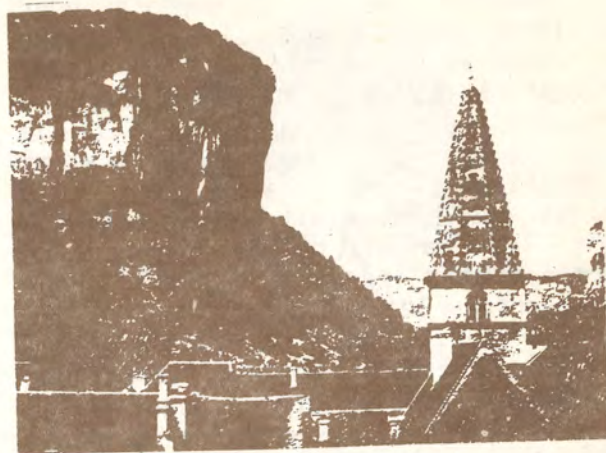
Charles - le - Chauve reçoit la Francie occidentale, future France, mais limitée à l'Est par le sillon Meuse, Saône et Rhône (avec quelques nuances, il est vrai).

Louis - le - Germanique reçoit la Francie orientale, future Allemagne.

Quant à l'aîné, Lothaire, issu d'un premier mariage et plus ou moins jaloux par ses frères, il lui échoit, en plus du titre impérial qui lui revenait de droit, une sorte de grand couloir Nord-Sud s'allongeant de la Hollande à l'Italie et englobant tout l'Est de la France, y compris notre Comté :

la Lotharingie. Mais ce monstre géopolitique ne sera pas viable et deviendra bientôt objet de convoitise pour les deux pays appelés à prendre leur essor, France et Allemagne.

Dès le départ, le sort de notre province est donc scellé. Ce pays d'entre-deux ne manquera pas, au cours des siècles, de pâtir d'une position inconfortable.



Le royaume de Bourgogne.

Au sein d'une situation fort complexe et que l'on ne saurait décrire parfaitement en quelques phrases, une autre entité va se constituer. C'est ainsi qu'en 888 le duc de Transjurane, Rodolphe, est élu roi de Bourgogne. Le nouveau royaume n'inclut pas le "Duché". Il comprend une partie de la Suisse, la Comté (dans des limites ne correspondant pas à celles de la région actuelle) et s'étend au Sud jusqu'à la Méditerranée. C'est ce qu'on appelle parfois "royaume d'Arles".

#### La Féodalité

Avec les derniers Carolingiens, se met en place un système dont certains aspects demeureront jusqu'à la Révolution.

Dès Charlemagne, l'habitude avait été prise de confier, à titre précaire, l'administration de certaines portions de territoire à des "comtes". Mais avec l'affaiblissement du pouvoir central à partir de Louis - le - Pieux, beaucoup de ces bénéficiaires en viennent à se considérer comme propriétaires des dits territoires à titre héréditaire.

Fondé sur une véritable pyramide de liens confortés par l'hommage et le serment de fidélité, le système féodal va connaître un développement prodigieux dans une grande partie de l'Occident. En dépit d'aspects généralement considérés comme négatifs, il aura cependant son utilité durant une bonne partie du Moyen-âge : la plupart des souverains étant alors incapables de faire respecter l'ordre public.

#### Les Abbayes

Dans un monde encore désorganisé par le tumulte des grandes invasions et qui se cherche, l'Eglise représente tout naturellement un facteur à la fois de culture et de stabilité.

En ce qui concerne l'évangélisation des masses, il y a des tentatives d'organisation au plan séculier dans le cadre des anciens "pagi", mais les campagnes vont pourtant rester longtemps en dehors de la christianisation.

Pendant ce temps le "monachisme" se développe de façon considérable, grâce souvent à des dons ou des bénéfices attribués par les rois et les empereurs. Citons quelques exemples :

- Saint-Oyend de Joux (Saint-Claude) : Création au VIème siècle,
- Baume - les - Dames : création au VIIème et VIIIème siècle,
- Baume-les-Messieurs : Création fin du IXème siècle,
- Luxeuil (St Colomban) : création fin du VIème siècle,
- Mouthier-en-Bresse (actuel 71) : création début du Xème siècle,
- Vaux-sur-Poligny : création à la fin du Xème siècle et début du XIème par le Comte de Bourgogne Otte Guillaume,
- Gigny : création fin du IXème et début Xème sous l'impulsion de Rodolphe I, roi de Bourgogne par Bernon de l'abbaye d'Autun.

Tous ces établissements sont en possession de territoires très importants et les abbés deviennent des seigneurs détenteurs de droits féodaux.

Pour ce qui est de la Bresse Comtoise, je souligne que Mouthier-en-Bresse possédait des surfaces appréciables de territoire dans le secteur de Vers-Sous - Sellières à la charnière des deux millénaires. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain article.

### Incursions diverses

En 451, les Huns ravagent le Nord de notre région.

En 732, les Sarrazins qui viennent d'être battus à Poitiers par Charles-Martel pillent Luxeuil.

De 926 à 940, enfin, les Hongrois sèment à leur tour la ruine et la désolation dans ce pays.

Il est évident que cette province se trouva de tout temps sur le passage de telles hordes dévastatrices, en raison notamment de sa situation au débouché de ce qu'il est convenu

d'appeler la "Trouée de Bourgogne".

Les grandes invasions elles-mêmes avaient sans doute déjà utilisé ce couloir et nombre d'armées dans l'avenir allaient prendre épisodiquement le même chemin.

### GOURDON CLEMENT

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	T	E	D	U	Q	U	E	R		
2	A	M	J	E			U	T	A	S		
3	B	O	B	O		E	V	I	T	E	R	
4		U	N	I		N					E	N
5	O	R	E	N	F	A	N	T			A	O
6	N	C	A	I	M	E	E		D	U		
7		C	A	L	I	N	E	T		O	R	
8	E	C	L	A	T		F	U	T	U	R	
9	C		C	R	E	E	R		R	T	I	
10	O	R	E	E	L	L	E		O	E		
11	L	A	I	T		L	O	I	S	I	R	S
12	E	S	T		S	E	I	N		S		I

### AGENDA \*\* AGENDA

SELLIERES : 19 JUILLET :  
FETE DE LA BRESSE.

CHAUSSIN : 11 AVRIL :  
JOURNEE PORTE OUVERTE DE LA BIBLIOTHEQUE  
MARCEL AYMÉ : THEME sur l'AVIATION.

12 AVRIL :  
RASSEMBLEMENT INTER CLUB D'AEROMODELISME  
AVEC MANIFESTATION AERIENNE.

ASNANS BEAUVOISIN :

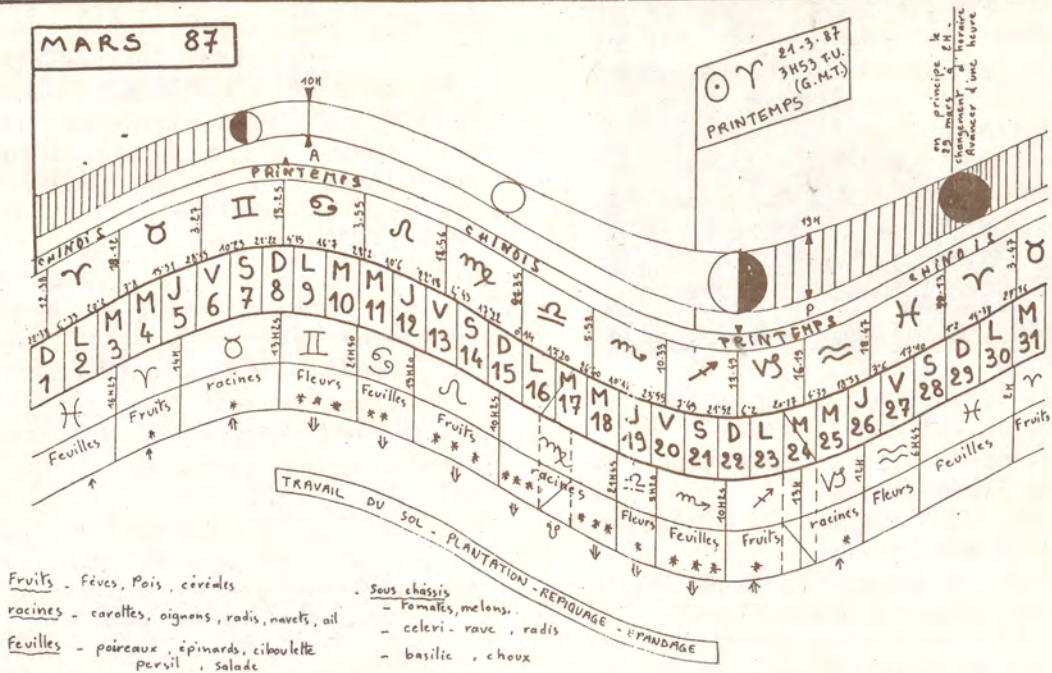
11 AVRIL : BAL DU JEUNE  
1er MAI : CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC

9 et 10 MAI : SPECTACLE DE DANSE DE  
L'ATELIER DU FOYER RURAL.

13 JUIN : BAL DU JEUNE.  
4 JUILLET : 10ème ANNIVERSAIRE DU FOYER  
RURAL. Spectacle plein air  
animations lumière et bal.

(NDLR) : Les mauvaises langues trouveront encore à dire que seules les communes hébergeant les membres du comité de rédaction, ont l'honneur de l'agenda de l'Evillon. N'en croyez rien. Nous sommes les premiers à le regretter. En dépit de nos nombreux et répétitifs appels nous sommes les premiers à déplorer le manque d'opportunité des associations à profiter de ce moyen GRATUIT DE DIFFUSION DE LEURS MANIFESTATIONS.  
Prochain numéro: sortie prévue vers le 15 juillet. Alors n'oubliez pas de nous donner vos dates de manifestations programmées dans la période du 15 juillet au 1er Octobre ! A BIENTOT !

# JARDINIERS, AGRICULTEURS, APICULTEURS CONNAISSEZ-VOUS LE CALENDRIER LUNAIRE 1987-1988-1989 ?



Si vous faites du jardinage, de l'agriculture, de l'apiculture, de l'acupuncture, de l'astrologie médicale, vous pouvez recevoir une aide précieuse de la lune à condition de travailler en harmonie avec elle. C'est pourquoi un groupe de bénévoles de la région doloise édite un calendrier lunaire, le dernier étant pour les trois années à venir 1987 - 1988 - 1989.

## Des influences de la lune et des astres sur les êtres.

"L'intervention de l'homme sur tout organisme vivant (sol, plante, animal et même l'homme dans une certaine mesure) provoque sur celui-ci une perturbation, puis une réorganisation qui dépend principalement de l'état de la lune au moment de l'intervention; l'homme peut ainsi utiliser à bon escient la connaissance de cet état de la lune pour diriger ou orienter l'évolution de cet organisme dont il a décidé de s'occuper et dont il est responsable".

La lune en passant devant les constellations du zodiaque nous transmet une force qui est en relation avec ces constellations, c'est-à-dire si la lune est devant une constellation de Feu (bélier, lion, sagittaire) il est bon de s'occuper des fruits et des graines, devant une constellation de terre (taureau, vierge, capricorne) des racines, devant une constellation d'air (gémeaux, balance, verseau) des fleurs et devant une constellation d'eau (cancer, scorpion, poisson) des feuilles.

Dans le calendrier en face de chaque jour est indiqué le genre de plante à travailler, le nombre d'étoiles indique si le jour est propice ou non. En début de calendrier vous trouverez de nombreuses explications comme la différence entre la lune croissante et la lune ascendante ou montante.

Ce calendrier est disponible pour la somme de 15 F + 5 F pour envoi. (chèque à l'ordre de - Association pour le calendrier lunaire). Vous pouvez l'obtenir en vous adressant à :

- Calendrier lunaire - Vie Saine, 24 rue PAULUARD 39100 DOLE
- ou à M. GROS, Chêne Bernard - 39120 CHAUSSIN.

LE TRAVAIL DU FER  
VAIVRE PIERRE

Tél : 84.85.55.75  
Barrières-jourdain  
pour stabulations- portes  
grillages- ferronnerie  
d'Art  
BERSAILLIN 39800 POLIGNY

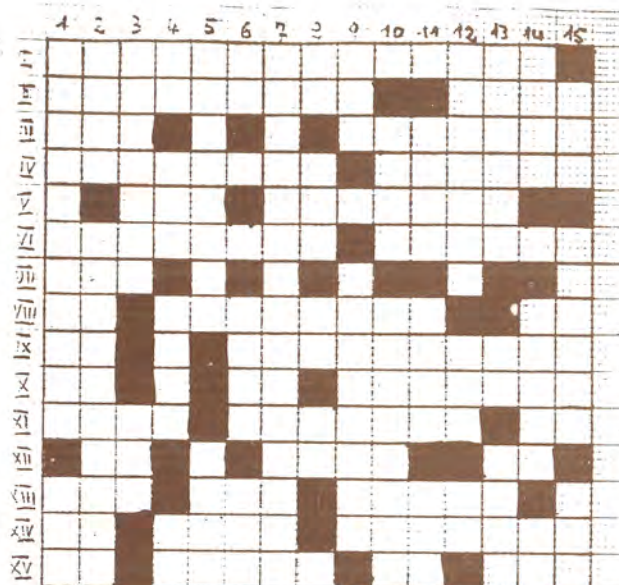
## MOTS CROISES N°2

### Horizontalement :

I, Elle veut vivre (mot comp.). II, Parfois celle de l'esprit - Pâturage. III, Maréchal et Pair de France - Soutiennent les jeunes. IV, Suit l'Épître - Rapportée. V, Maria - Froterai. VI, Il crée la surprise - Elle a toute sa tête. VII, Refus. VIII, N'explose pas sans sa queue ! - Porte-bonheur - Arrose le pays des Lombards. IX, Chiffre sans queue ni tête ! - Brosse à canon. X, Consonnes - Personnel - Attachaient. XI, Prénom - Choissait - Dans les règles ! XII, Note - Nous met à l'abri - Voyelles. XIII, Stupéfait - Bon pour le chat ! - Ceux de Colomb. XIV, Tout le monde ! - Bleue elle nous fait dresser les poils - Sans valeur. XV, Extrémités du lit ! - Annoncer publiquement - Ile - Antichambre.

### Verticalement :

1, Le Docteur Séraphique - Veine ! 2, Possessif de bas en haut - Hurlent. 3, Sillon de campagne - Congé de la messe ! 4, Réfléchi - Un allemand - S'il en a un, c'est fort ! - Cache des officiers. 5, Etat d'une île - Apéritif. 6, Copule - Une lettre en plus et il coulait aux Enfers ! - Si ! 7, Elle craint la myxomatose. 8, Etalon - On le brasse - On le ronge en remontant ! - Victime d'un coup vache ! 9, Pose - Sensible au cinéma. 10, Singulier pluriel ! - Pilote. 11, Charge inutile - Ne dis pas - Député renversé ! 12, Essentiel - Comme on le fait, on se couche - Immatriculation européenne. 13, Tient à l'os ! - Il en faut plus d'un pour faire le mur - Epouse et soeur de son mari. 14, Rivière et département - C'est une huile ! - Possessif. 15, Avec un s de plus, il est crochet ! - Scandaleux - Les tiens.



NIERE HEURE....DERNIERE HEURE....DERNIERE HEURE....DERNIERE HEURE....DERNIERE

### A lire dans le prochain numéro:

- le compte-rendu de l'assemblée générale de la BVV du 12 mars 87 à Commenailles;
- la suite des articles consacrés à la météo;
- la suite du compte-rendu du groupe "personnes âgées";
- l'agenda des manifestations de votre région;
- un reportage sur les écoles maternelles de Bresse qui reçurent une récompense au concours national des écoles fleuries;
- le P.A.E. (projet d'action éducative) du collège de Chaussin: le survol de la région et du Haut-Jura par 5 classes de quatrième et l'aéronautique qui sera le thème de la journée portes-ouvertes de la bibliothèque du Collège Marcel Aymé;
- les secrets de la Fête de la Bresse 1987;
- et la suite du dossier scolaire: le point sur les fermetures d'école en Bresse.



